

Le programme d'éducation thérapeutique « Post-infarctus », propose des séances individuelles et/ou collectives, entourées de différents professionnels de santé, pour échanger et partager autour de la maladie coronarienne.

La participation est gratuite et sans obligation.

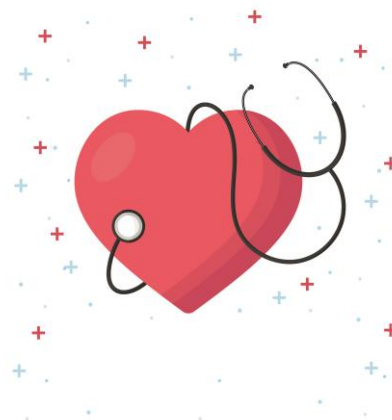
Votre médecin traitant sera informé de votre participation au programme.

Médecin intervenant dans ce programme :

Dr Grall, Cardiologue responsable du programme d'Education thérapeutique

Notes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Contacts

Infirmières d'éducation thérapeutique :
Sabrina Froger et Mireille Reulier

Safroger@chu-angers.fr

Mireulier@chu-angers.fr

Tél. 07 62 58 41 67

Programme d'Éducation Thérapeutique

La maladie coronarienne
Prendre sa santé à cœur

Direction de la communication - CHU Angers - juin 2020

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

4 rue Larrey - 49933 Angers Cedex 9
Tél : 02 41 35 36 37

www.chu-angers.fr  

Service Cardiologie

www.chu-angers.fr  

CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE



Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique du patient (ETP) ?

« L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).

Le programme « Post-infarctus »

C'est un programme développé par le service de Cardiologie destiné aux personnes ayant une maladie coronarienne et leurs aidants.

L'équipe du programme est composée d'infirmières, de cardiologues, d'un pharmacien et d'une diététicienne, tous formés à l'éducation thérapeutique.

Pour les patients fumeurs, un tabacologue intervient également au sein du programme.

En pratique...

L'infirmière d'éducation thérapeutique sera votre référente dans ce programme. Elle assure le lien entre les différents professionnels intervenants, durant l'année qui suit votre hospitalisation.

>> Une première rencontre avec cette infirmière vous permettra de faire le point sur vos attentes, vos questions et les difficultés que vous rencontrez avec la maladie coronarienne.

>> Il vous sera ensuite proposé des ateliers collectifs et/ou individuels définis, adaptés en fonction de vos besoins.

>> Un livret concernant le programme vous sera remis et devra être ramené à chacun de vos rendez-vous.



Les ateliers proposés



- **Alimentation et traitements médicamenteux**
 - ✓ mardi de 13h30 à 17h
- **Connaissance de la maladie et la gestion du stress**
 - ✓ vendredi matin de 8h45 à 12h
- **Consultations individuelles avec l'infirmière d'éducation thérapeutique**
 - ✓ dans les 3 mois qui suivent votre hospitalisation
 - ✓ 1 an après votre hospitalisation
- **Une consultation de synthèse avec le cardiologue selon vos besoins :**
 - ✓ la date vous sera transmise à l'issue des ateliers